

Ce qu'il faut retenir

L'année 2017 constitue la dernière année de déploiement des Sameth sélectionnés par appel d'offres national.

Les Sameth ont pris en charge près de 26 300 nouvelles situations et ont permis le maintien dans l'emploi d'environ de 22 170 personnes, soit une progression de 5% par rapport à 2016 et ce en cohérence avec la volonté de l'Agefiph d'améliorer la couverture territoriale au plan quantitatif.

Sur le plan qualitatif, il s'agissait d'accroître la part des maintiens pour lesquels la solution doit être recherchée, considérés comme « cœur de métier des Sameth » : ils représentent désormais 67%, soit très exactement ce que prévoyait le modèle.

La prise en compte précoce des situations est un facteur clé de succès du maintien. Ainsi, la part des avis d'inaptitude a été divisée par deux en 5 ans.

Au regard des évolutions sur ces 5 dernières années, les personnes handicapées maintenues dans l'emploi sont plus âgées, plus qualifiées, mieux formées, plus anciennes dans l'entreprise, travaillent notamment dans l'industrie manufacturière et dans les entreprises de moins de 20 salariés. Par ailleurs, on note une forte augmentation des entreprises sous accord agréé et sous conventions avec le FIPHFP conforme à la prévision envisagée.

Parmi les personnes pour lesquelles il n'y a pas de solution de maintien dans l'entreprise, six personnes sur dix ont bénéficié d'un accompagnement à la préparation à la reconversion professionnelle dans l'objectif de sécuriser les parcours professionnels.

Six mois après les maintiens réalisés par les Sameth, 6 600 personnes ont été suivies (loin des 10 590 personnes qui auraient dû être interrogées) : parmi les personnes suivies **82% des personnes sont toujours en poste dans l'entreprise.**

Les chiffres clés

Evol. de l'année 2016 / de l'année 2017

MAINTIENS DANS L'EMPLOI	22 168	maintiens réussis de l'année 2017	+5% ▲
	14 874	maintiens ingénierie de l'année 2017 <i>67% de l'ensemble des maintiens</i>	+12% ▲
	7 294	maintiens facilitation de l'année 2017 <i>33% de l'ensemble des maintiens</i>	-7% ▼
	19 057	maintiens dans le secteur privé de l'année 2017 <i>86% de l'ensemble des maintiens</i>	+5% ▲
	3 111	maintiens dans les fonctions publiques de l'année 2017 <i>14% de l'ensemble des maintiens</i>	+7% ▲
ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE	1 188	préparations à la reconversion professionnelle dans le secteur privé de l'année 2017 <i>61% des parcours fermés pour absence de solution hors causes exogènes dans le secteur privé</i>	
NOUVEAUX PARCOURS	26 283	nouveaux parcours ouverts de l'année 2017	+7% ▲
	18 576	nouveaux parcours ingénierie de l'année 2017 <i>71% de l'ensemble des nouveaux parcours</i>	+14% ▲
	7 707	nouveaux parcours facilitation de l'année 2017 <i>29% de l'ensemble des nouveaux parcours</i>	-6% ▼
	24 206	nouveaux parcours secteur privé de l'année 2017 <i>92% de l'ensemble des nouveaux parcours</i>	+13% ▲
	2 077	nouveaux parcours secteur public de l'année 2017 <i>8% de l'ensemble des nouveaux parcours</i>	-34% ▼

Les nouvelles interventions des Sameth en 2017

Pour qui ?



Les BOETH ou en voie de l'être

Salariés du secteur privé

Travailleurs non-salariés

Agents de la fonction publique bénéficiaires de l'intervention du FIPHFP



Les entreprises

Employeurs soumis au droit privé y compris les entreprises sous accord agréé **New!**

Employeurs de toutes les Fonctions Publiques

Pourquoi ?

Personnes en risque de désinsertion professionnelle suite à...

...une maladie

...un accident

...une aggravation du handicap

...une évolution du cadre professionnel incompatible avec le handicap ou l'état de santé

Comment ?

Sollicitation du Sameth

Analyse de la situation

Diagnostic



Sensibilisation des entreprises, des personnes et autres acteurs du maintien à la demande de l'Agefiph ou du FIPHFP **New!**

Maintien dans l'emploi

Mise en œuvre solution

Suivi post-maintien à 6 mois **New!**

Absence de solution

Mobilisation des acteurs et des dispositifs de reconversion professionnelle **New!**

Assure le lien avec les acteurs du service public de l'emploi

Quels objectifs ?

Risque de perte d'emploi du fait de l'inadéquation de la situation de travail et l'état de santé ou le handicap de la personne

Service facilitation : la solution de maintien est identifiée, le Sameth est sollicité pour faciliter la mobilisation de moyens humains, technique ou financiers nécessaires pour sa mise en œuvre.

Service ingénierie : le Sameth est sollicité pour aider à rechercher une solution de maintien dans l'emploi.

Public

20%

80% du total dans le public

Privé

37%

63%

Objectifs

Et demain ?

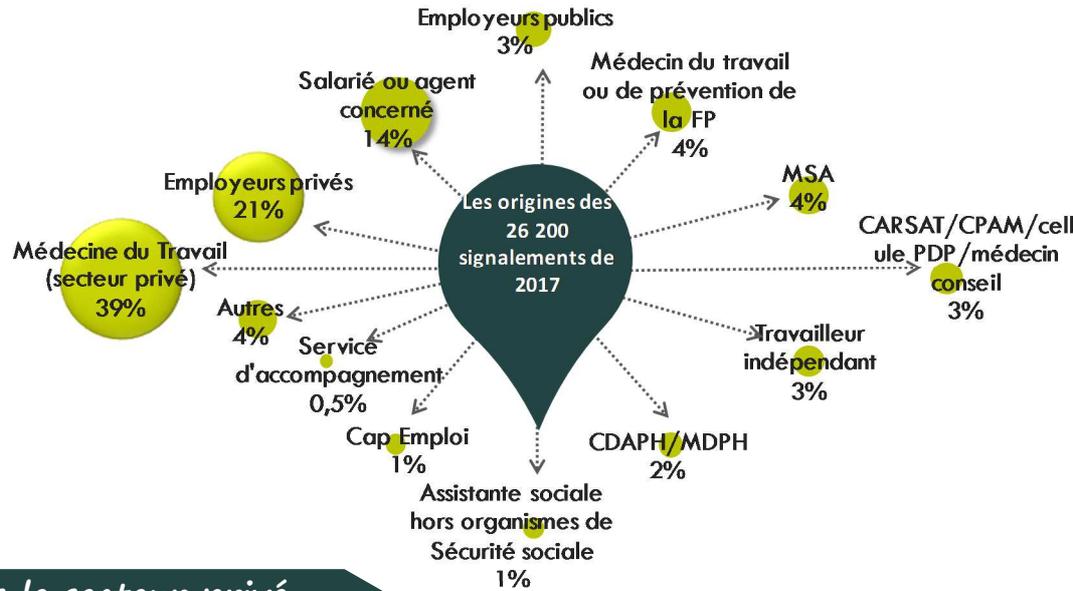
La loi du 8 août 2016 a prévu de confier le maintien dans l'emploi aux organismes de placement spécialisés à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les signalements des Sameth



Les signalements auprès des Sameth ont régulièrement augmenté ces dernières années (+8% entre 2016 et 2017).

L'essentiel des signalements reposent en premier lieu du médecin du travail (39%) puis des employeurs du secteur privé (21%) et des salariés (14%).



Les nouveaux parcours dans le secteur privé

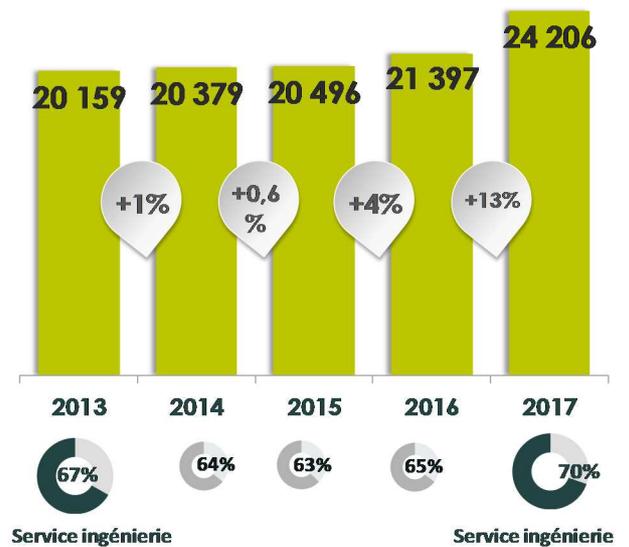


Dans le secteur privé, les Sameth ont pris en charge **plus de 24 200 nouvelles situations** en 2017, soit une nette augmentation de +13 % en un an.

Le nombre de service « ingénierie » -situations pour lesquelles la solution doit être recherchée- s'est accru de **+22% en un an**, avec près de 16 900 nouvelles situations.

Les services **ingénierie** représentent **une part croissante des nouvelles situations** prises en charge des Sameth : 70% de l'ensemble des nouvelles situations du secteur privé en 2017 contre 67% en 2013.

Le nombre de nouveaux parcours dans le secteur privé



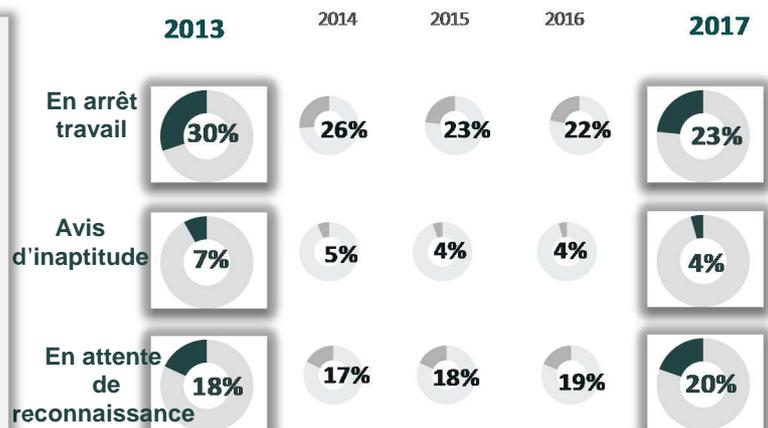
Les situations des personnes dans le secteur privé au déclenchement du processus



Dans le secteur privé, la **proportion** des personnes en **arrêt de travail** au moment où la démarche de maintien a été engagée est en **recul depuis 2013** (30% en 2013 vs 23% en 2017).

La part des personnes en **attente de reconnaissance** **augmente légèrement** (18% en 2013 vs 20% en 2017).

Les Sameth **semblent intervenir de moins en moins dans l'urgence**, la part des avis d'inaptitude a été divisée par deux (7% vs 4%).



Les maintiens dans le secteur privé

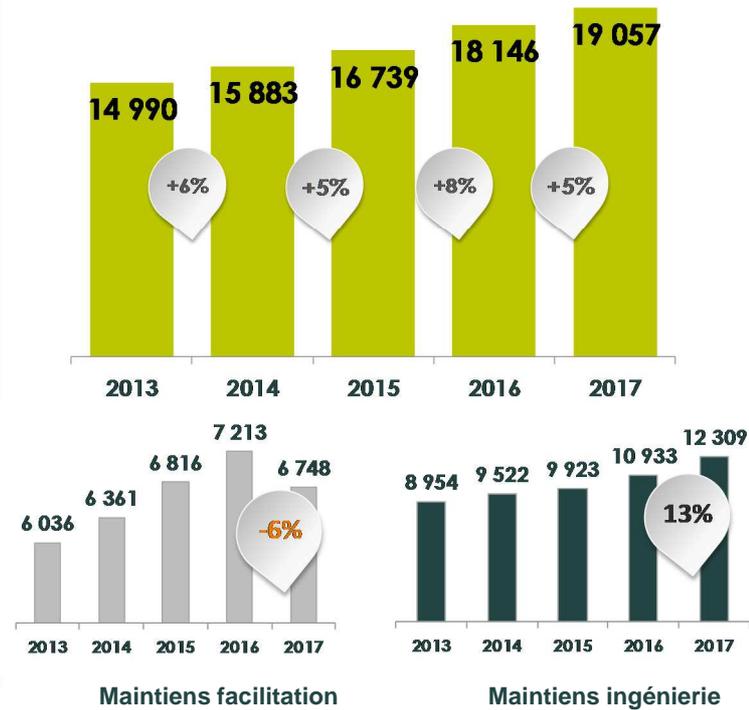


Dans le secteur privé, le nombre de personnes maintenues dans l'emploi avec l'appui des Sameth a progressé de 5% entre 2016 et 2017.

Sur cette même période les maintiens pour lesquels les moyens nécessaires au maintien étaient en principe identifiés - restaient naturellement à en examiner leur pertinence et à les mobiliser « service facilitation » ont reculé de 6%, soit 465 personnes de moins en un an. En revanche les maintiens ingénierie dites « cœur cible » des Sameth sont en augmentation de 13% sur un an (12 309 personnes).

Ces résultats confirment les objectifs fixés au début du marché.

Le nombre de maintiens dans le secteur privé



Les caractéristiques des personnes maintenues et des entreprises dans le secteur privé

Maintiens de l'année 2013

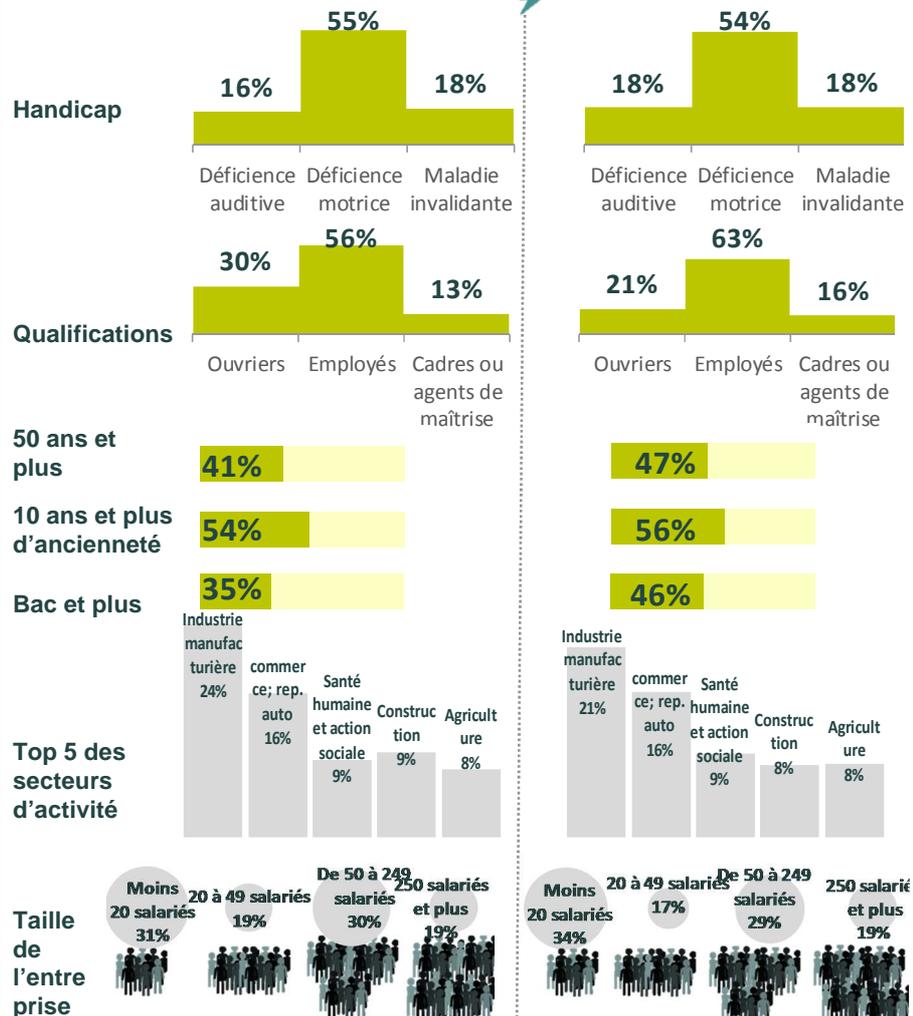
de l'année 2017

En 2017, avec une part de 56% (+4 points en 5 ans), la maladie autre que professionnelle reste le principal fait générateur des interventions des Sameth devant l'aggravation du handicap (1/4) et l'accident du travail – trajet (8%, -3 points) dans le secteur privé.

Les personnes maintenues sont de plus en plus âgées, de plus en plus anciennes dans l'entreprise. Leur niveau de qualification et de formation est de plus en plus élevé.

Du côté des employeurs, l'industrie manufacturière reste le premier secteur qui sollicite (21%) les Sameth malgré une baisse de 3 points en 5 ans.

Les entreprises ayant bénéficié des interventions des Sameth sont majoritairement des PME (81% ont moins de 250 salariés) dont 34% ont moins de 20 salariés en 2017 contre 31% en 2013



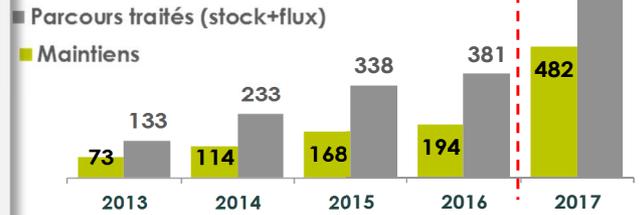
Focus sur les entreprises sous accord agréé



En 2017, le nombre d'entreprises sous accord agréé sollicitant les Sameth afin d'intervenir pour une situation de maintien dans l'emploi a été multiplié par 2,5 en un an (381 contre 951). Sur la même période, 482 entreprises sous accord ont maintenu leurs salariés, soit 288 de plus en un an.

Ces résultats sont liés aux décisions de l'Agefiph d'ouvrir les interventions des Sameth aux entreprises sous accord quel que soit leur taux d'emploi.

Le nombre d'entreprises sous accord agréés dans le secteur privé



Les solutions mises en œuvre dans le cadre d'un maintien dans l'entreprise



Sur un an, dans le secteur privé on constate :

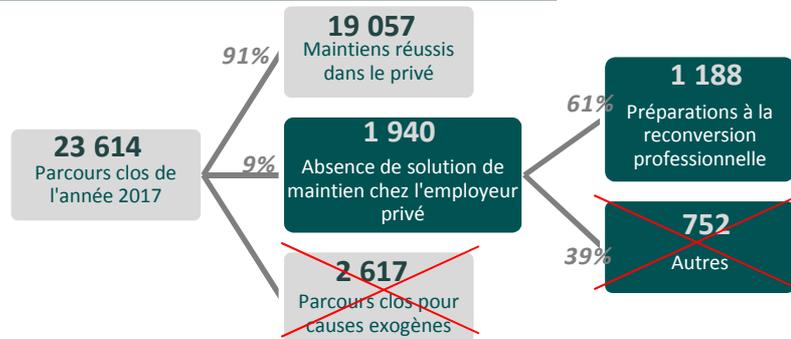
- une augmentation des aides à l'adaptation des situations de travail (+10% : 9 840 en 2016 vs plus de 10 830 en 2017) ;
- une diminution des prothèses auditives (-4% : 3 371 vs 3245) ;
- une progression des aides au maintien (+15% : 2 339 vs 2 695) ;
- une faible baisse de l'EPAAST (-2% : 1 129 vs 1 110) et une hausse des PPS (+3% : 1 824 vs 1 871) ;
- Un accroissement de la RLH (+6% ; 1 195 vs 1 266).



Les situations des personnes à l'issue de l'intervention des Sameth dans le secteur privé

Le taux d'absence de solution, qui s'apprécie sur les parcours fermés et hors causes exogènes est de 9% ce qui représente 1940 personnes. Parmi elles, plus de 6 personnes sur 10 ont bénéficié d'un accompagnement à la **préparation reconversion professionnelle suite à une inaptitude**.

Six mois après les maintiens réalisés par les Sameth, 6 600 personnes ont été suivies -loin des 10 590 personnes qui auraient dû être interrogées- : **82% des personnes sont toujours en poste dans l'entreprise**. Par ailleurs, 4% ont quitté l'entreprise (retraite, démission, etc.) ; 3% ont suspendu leur contrat de travail (arrêt, congés, etc.) ; 3% des cas, les Sameth sont intervenus à nouveau dans l'entreprise ; seule 1% n'a pas mis en œuvre la solution.



Situation des personnes 6 mois après le maintien



Les nouveaux parcours dans les fonctions publiques

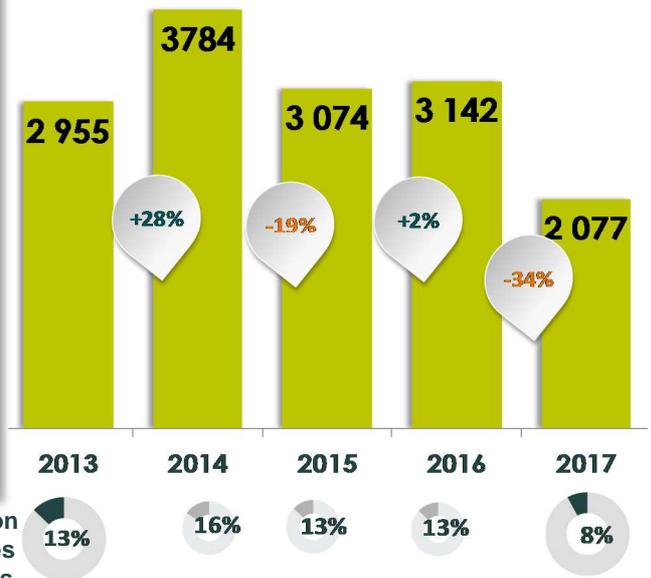


En 2017, près de 2 080 agents de la fonction publique ont bénéficié de l'intervention des Sameth, soit **8% de l'ensemble des nouveaux accompagnements par les Sameth** - une proportion en baisse depuis 2014.

La forte baisse du nombre de nouveaux accompagnements (-34% sur un an) dans les 3 fonctions publiques est imputée au service facilitation (-45% en un an). Ceux issus du **service ingénierie ont reculé également de 31%**. Cette baisse s'explique par la décision du FIPHFP en mois de juillet 2017 de baisser ses objectifs.

Le nombre d'établissements des fonctions publiques sous convention avec le FIPHFP (stock + flux) a augmenté de 45% en un an, passant de 138 à 200.

Le nombre de nouveaux parcours dans les fonctions publiques



Part de la fonction publique dans les interventions des Sameth

Les maintiens dans les fonctions publiques



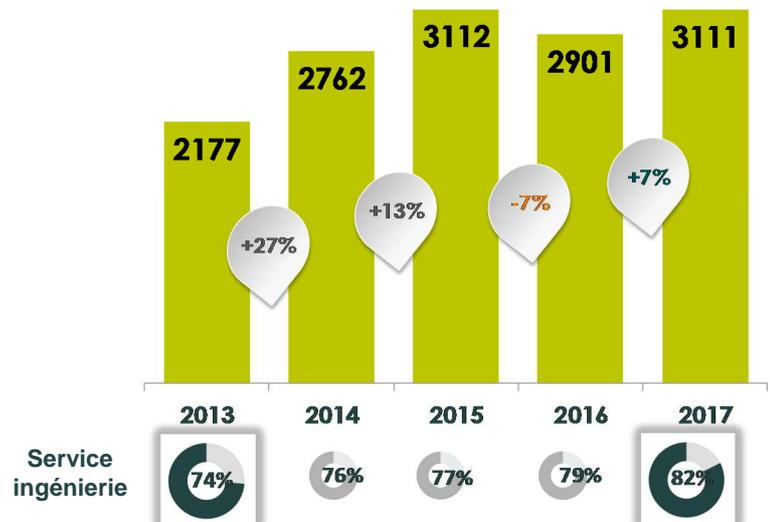
Plus de 3 110 maintiens ont été réussis dans les fonctions publiques en 2017, soit une hausse de 7% sur un an (+11% pour le service ingénierie et -8% pour la facilitation).

82% des maintiens dans les fonctions publiques relèvent du service ingénierie, dépassant les 80% comme objectif fixé par le FIPHFP.

Les maintiens dans les fonctions publiques sont concentrés notamment dans la fonction publique territoriale (41% de l'année 2017, en recul de 1 point sur un an). Avec une part de 23%, la fonction publique hospitalière affiche une baisse de 2 points sur un an.

En 2017, la durée de prise en charge est moins longue par rapport à 2016 : 69% des maintiens ont été réussis en moins d'un an (vs 65% en 2016).

Le nombre de maintiens dans les fonctions publiques



Maintiens facilitation



Maintiens ingénierie

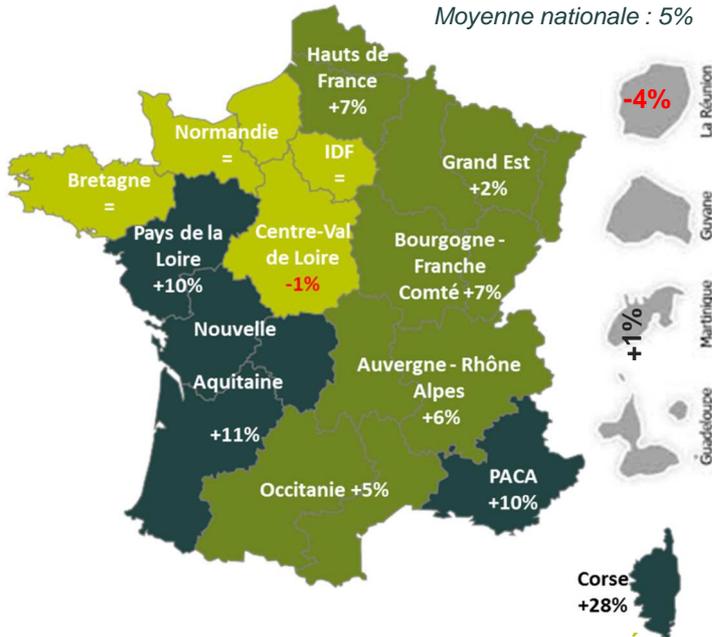


Evolutions des maintiens en régions

Le recours aux Sameth au regard des actifs en emploi

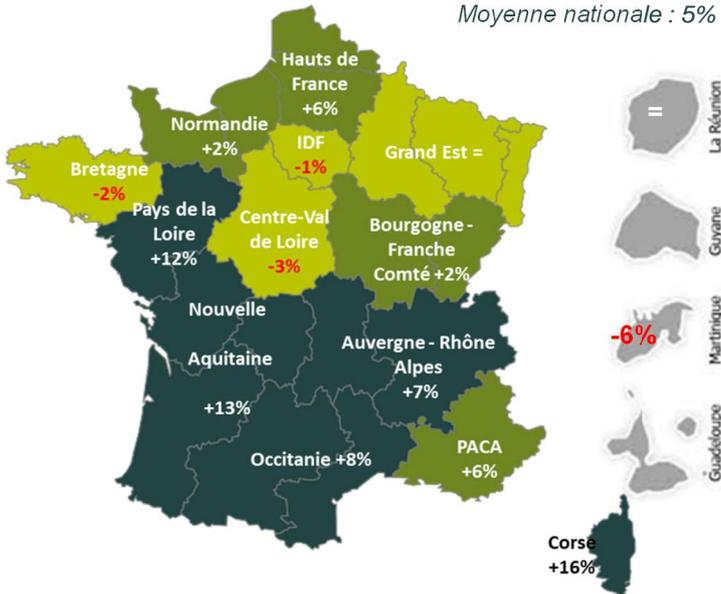
Evolutions des maintiens (privé + public)

Janvier à décembre 2016 - Janvier à décembre 2017
Moyenne nationale : 5%



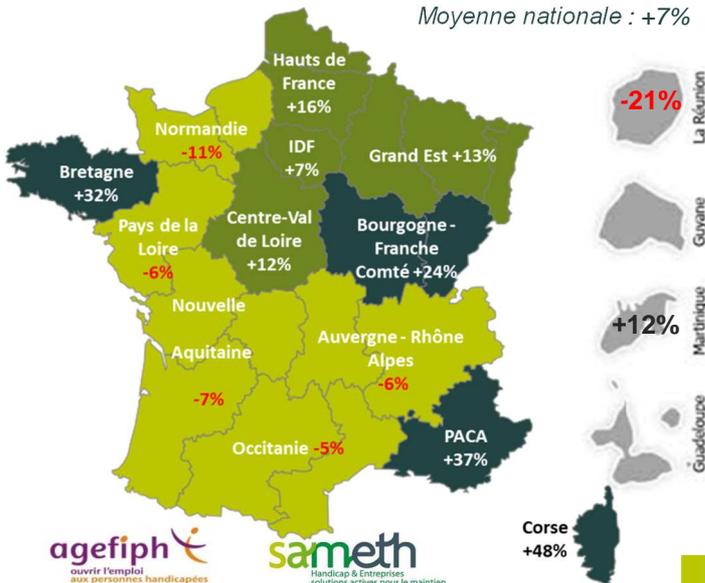
Evolutions des maintiens du secteur PRIVÉ

Janvier à décembre 2016 - Janvier à décembre 2017
Moyenne nationale : 5%

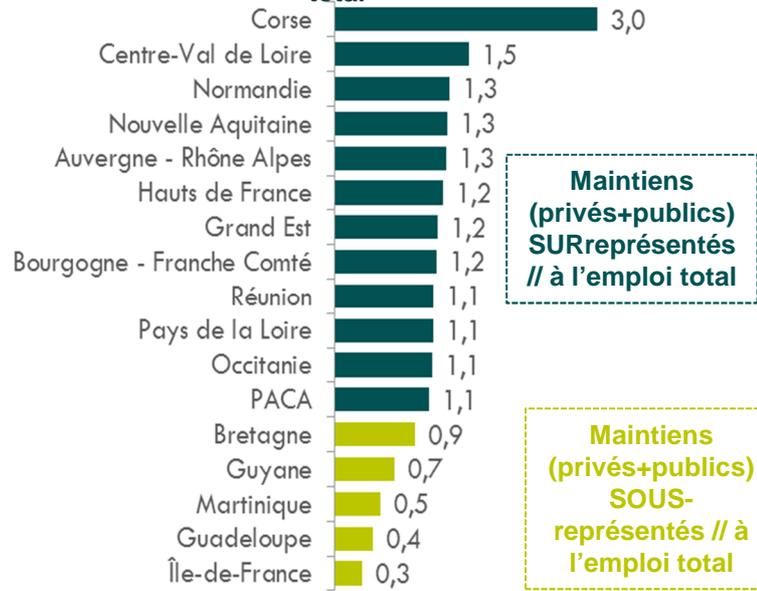


Evolutions des maintiens des fonctions publiques

Janvier à décembre 2016 - Janvier à décembre 2017
Moyenne nationale : +7%



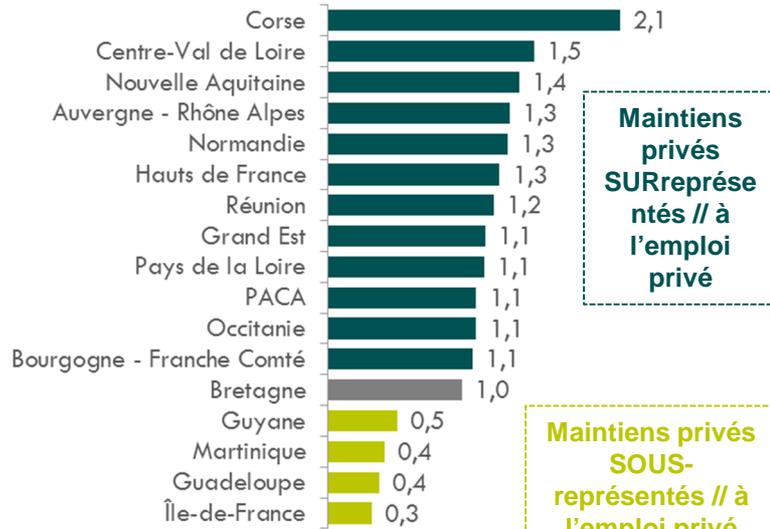
Poids des maintiens (privé + public) / poids de l'emploi total



Maintiens (privés+publics) SURreprésentés // à l'emploi total

Maintiens (privés+publics) SOUS-représentés // à l'emploi total

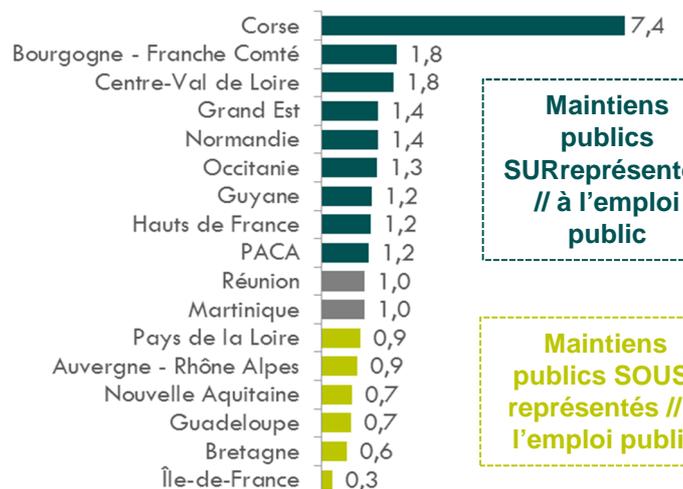
Poids des maintiens du secteur privé / poids de l'emploi privé



Maintiens privés SURreprésentés // à l'emploi privé

Maintiens privés SOUS-représentés // à l'emploi privé

Poids des maintiens des fonctions publiques / poids de l'emploi public



Maintiens publics SURreprésentés // à l'emploi public

Maintiens publics SOUS-représentés // à l'emploi public